



Libre circulation

Mémounatou Ibrahima souhaite une plus grande implication des députés

Le lundi 26 août 2024, s'est ouverte à Banjul en Gambie, la réunion délocalisée de la Commission mixte affaires sociales, genre et autonomisation des femmes; affaires juridiques et droits de l'Homme ; affaires politiques, paix, sécurité et mécanisme africain d'évaluation par les pairs (MAEP) ; commerce, douanes et libre ...



PAGE 3

ECONOMIE



Lancement de l'application mobile SAM

Une solution digitale de traçabilité et de protection des consommateurs

Donner la possibilité à chaque consommateur de s'assurer de l'authenticité de chaque produit qu'il achète, est un gage considérable de sécurité et du bien-être social. Cette démarche technologique et d'innovation se réalise à travers l'application mobile de la Solution automatisée de marquage (SAM). Ce mardi ...

PAGE 5

DOSSIER



Togo

Partenariat public-privé, entre résultats et impacts

En septembre 2023 à Lomé, le Comité de concertation Etat-secteur privé a initié la première édition de la Journée nationale du partenariat public-privé sous le thème « Secteur privé, moteur de la transformation structurelle de l'économie togolaise ». Du point de vue socio-économique, ce partenariat a des impacts. Selon le ministre Sani Yaya, l'initiative « traduit le rôle majeur que le secteur privé joue dans l'économie ...

PP 6&7



Kidnapping d'un activiste béninois au Togo

Grand « banditisme diplomatique »

Méthodes d'État voyou ! Même Chat-GPT ne dit pas le contraire lorsqu'on lui demande de savoir si un État a le droit d'aller kidnapper « son citoyen » dans un autre pays. Mais le Bénin, pays voisin et frère du Togo vient de poser cet acte. C'est un précédent dangereux. Et tous les esprits épris de paix, de justice et de bonne volonté doivent s'en émouvoir.

PAGE 4

DERNIERES HEURES

CNSS : de nouvelles conditions pour l'obtention du quitus social

La Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS) a mis à jour les conditions d'obtention du quitus social pour les opérateurs économiques. L'institution a dévoilé, la semaine dernière, les nouveaux critères de délivrance de ce document. Désormais, l'employeur doit immatriculer ses employés, déclarer et payer régulièrement les cotisations sociales. Les entreprises qui reprennent leurs activités ou les nouvelles entreprises doivent observer une régularité de six mois dans leurs déclarations et paiements de cotisations sociales.

L'employeur ne remplissant pas ces conditions « peut obtenir, à sa demande, une attestation d'immatriculation prouvant son affiliation au régime général de sécurité sociale », a précisé la CNSS.

Reste connecté partout avec ton
MIFI HARVILON

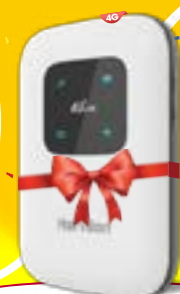
60Go gratuits (valable 30 jours)
pour l'achat du MIFI 4G en agence.

Avancer. Pour vous. Pour tous.

togocom.tg



~~39.900F~~
29.900F
+ 60Go
d'Internet
Gratuit



PROMO!



	SOMMAIRE	<p>Lancement de l'application mobile SAM Une solution digitale de traçabilité et de protection des consommateurs</p>  <p>P 5</p>	<p>Togo Partenariat public-privé, entre résultats et impacts</p>  <p>P 6&7</p>	<p>Changement climatique Augmenter massivement les investissements dans l'adaptation</p>  <p>P 10</p>
---	----------	---	--	--

Echos des bénéficiaires des produits FNFI

La fabrication de savon, une bonne affaire pour cette femme veuve et retraitée à Kara

Depuis quelques semaines, l'entreprise de fabrication de savon de Malou Kossiwa connaît un nouvel essor. Et pour cause, elle a franchi un cap décisif pour le rayonnement de son unité. C'est d'ailleurs chez elle que plusieurs jeunes de son quartier viennent prendre du savon pour revendre dans la ville.

Mais pour cette veuve et mère 4 enfants qui est à la retraite depuis plusieurs années, ce trajet n'a pas toujours été facile.

Quelques années avant sa retraite, elle a eu la bonne idée d'intégrer une coopérative et d'apprendre plusieurs métiers, dont la fabrication de savon. Son objectif, pouvoir créer une activité génératrice de revenus pour compléter sa pension de retraite et pouvoir mener une vie descente. " Je ne regrette pas mon choix aujourd'hui. À part ma pension de retraite, cette activité m'aide beaucoup et me permet de nourrir mes enfants".

De nombreuses personnes retraitées comme Malou Kossiwa se heurtent à des difficultés pour avoir une bonne qualité de vie. Et pour les femmes veuves, ces obstacles sont encore majeurs. Mais grâce au FNFI, Malou a

vaincu héroïquement cette fatalité. Après le lancement des activités du FNFI en 2014 à Kara, le groupement auquel appartient Malou Kossiwa n'a pas tardé à bénéficier des prêts avec le produit APSEF (Accès des Pauvres aux services Financiers). Elle raconte : " Dès que je suis partie à la retraite, j'ai effectivement lancé mon activité avec mes maigres économies.

Je peux vous confirmer que le crédit APSEF a été une bouffée d'oxygène pour l'entreprise. Nous avons bien remboursé et nous avons achevé le cycle sans aucun problème". Et elle ajoute : " C'est ça le secret. Il faut bien gérer les fonds et bien rembourser".

Dès le lancement du projet Nkodede, Malou n'a pas hésité à faire les démarches. La banque partenaire du FNFI lui a octroyé un crédit de 5 millions FCFA, qu'elle a aussitôt investis pour

renforcer son entreprise. " Nkodede m'a permis d'être une entrepreneuse de premier plan. Les 5 millions m'ont permis de commander une grande quantité d'intrants et du bois de chauffage. Aujourd'hui mon chiffre d'affaires a augmenté" affirme t'elle avec fierté.



Malou Kossiwa

Et ce n'est pas tout. Malou est désormais une créatrice d'emploi pour les jeunes. En effet ils sont nombreux à venir s'approvisionner chez

elle pour aller revendre. " C'était aussi un objectif. Je voulais avoir une activité qui profite aux jeunes. Et aujourd'hui c'est bien le cas. " a-t-elle affirmé.

Malgré cette réussite, Malou veut aller plus loin. Son rêve, c'est avoir un moyen de transport dans

les prochains mois, pour aller s'approvisionner elle même en intrants à Lomé et pour le transport de bois de chauffage.

Aujourd'hui, son activité occupe pratiquement toute l'enceinte de sa maison. Un repas chaud attend toute sa famille tous les soirs, et les frais de scolarité de ses enfants ont été payés. Mieux, elle fait aussi du social. Elle nous confie. " Cette rentrée scolaire, j'ai accompagné plusieurs enfants de mon village. Pour les fêtes de fin d'année, j'ai offert des kits alimentaires aux Sages "

Le financement apporté à Malou Kossiwa et les séances d'éducation financière qu'elle a reçues étaient tout ce dont elle avait besoin pour développer sa TPME de fabrication de savon, gagner un revenu décent, lutter contre l'insécurité alimentaire, éduquer ses enfants et même créer de l'emploi. Elle est la preuve que l'élimination des obstacles à l'inclusion financière donne naissance à une société plus riche, plus dynamique et plus équitable pour tout un chacun. Ne n'oubliez pas. Malou Kossiwa est une retraitée. Et pourtant !

Ceci est un programme du ministère chargé de l'inclusion financière et de l'organisation du secteur informel



Récépissé N° 0522/31/03/15/HAAC
Edité par DIRECT MEDIA RCCM
N° TG_LOM 2015 B 1045
BP : 30117 Lomé - Togo
Tél : (+228) 97 87 12 42
Facebook: togomatin
E-mail : atogomatin@gmail.com
Site web: www.togomatin.tg
Tw: @togomatin1
Cacavéli: 04, Rue Satelit, 3e Mson avant Groupe Cafper

Directeur de publication :
Motchosso Kodolakina
Secrétaire de rédaction :
Rachidou Zakari
Responsable web :
Carlos Amevor
Comité de rédaction :
Françoise Dasilva

Alexandre Wémima
Edem Dadzie
Attipoe Edem Kodjo
Edy Alley
Responsable administrative, financière
et commerciale:
AMAH Essognim

Graphiste:
Eros Dagoudi
Imprimerie: Direct Print
Distribution : TogoMatin
Tirage : (2000 exemplaires)

Libre circulation

Mémounatou Ibrahima souhaite une plus grande implication des députés

Le lundi 26 août 2024, s'est ouverte à Banjul en Gambie, la réunion délocalisée de la Commission mixte affaires sociales, genre et autonomisation des femmes ; affaires juridiques et droits de l'Homme ; affaires politiques, paix, sécurité et mécanisme africain d'évaluation par les pairs (MAEP) ; commerce, douanes et libre circulation du Parlement de la Communauté économique des Etats d'Afrique de l'Ouest (Cédéao). L'ouverture officielle a été faite par la présidente de l'institution, la Togolaise Mémounatou Ibrahima.

Cette réunion délocalisée avait pour thème : « le rôle du Parlement dans la mise en œuvre du protocole sur la libre circulation des personnes, et le droit de résidence et d'établissement dans l'espace Cédéao ». Mémounatou Ibrahima a, en cette occasion expliqué que la Gambie, membre fondateur de la Cédéao en 1975, a toujours participé activement aux discussions et aux décisions concernant l'intégration régionale et la coopération entre Etats membres.

« Le pays a joué un rôle crucial dans le maintien de la paix et de la stabilité dans la région, notamment à travers des missions de

maintien de la paix et de médiation dans les conflits ou les tensions au sein de la Cédéao », a-t-elle rappelé. Elle a alors exprimé sa profonde reconnaissance et sa gratitude au président gambien Adama Barrow pour ses efforts inlassables depuis son accession à la magistrature suprême, en faveur de la paix, de la cohésion nationale et de l'intégration sous régionale. Selon Mémounatou Ibrahima, « l'épine dorsale de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (Cédéao), reste incontestablement la promotion de la coopération et l'intégration entre Etats membres ».

Conscients que la libre circulation est essentielle à la réalisation de l'intégration régionale, les Etats membres ont adopté, le 29 mai 1975, le protocole sur la libre circulation des personnes et le droit de résidence et d'établissement dans la région. En plus de nombreux avantages, le protocole permet aux citoyens de la Cédéao d'entrer et de circuler librement dans les Etats membres sans visa. Ils peuvent s'installer et mener des activités économiques, sous réserve

d'obtenir une carte ou un permis de séjour de la Cédéao. Ces mesures facilitent la mobilité et stimulent le commerce intra régional au sein de l'espace. « Malgré ces avancées, des défis considérables subsistent en matière de mise en



Mémounatou Ibrahima

œuvre de nos propres choix. Ces dernières années, la libre circulation au sein de la Communauté a été mise à rude épreuve par plusieurs facteurs », affirme Mémounatou Ibrahima.

Les faiblesses du mécanisme de mise en œuvre, les divergences d'intérêts nationaux et les problèmes d'infrastructures entravent la réalisation des objectifs du protocole. La pleine

réalisation de la libre circulation dans l'espace Cédéao nécessite une gouvernance solide, fondée sur la confiance mutuelle, la responsabilité partagée et l'appropriation des résultats.

« Pour atteindre nos objectifs, il est impératif de mettre en place des mécanismes qui assurent un suivi constant pour plus d'efficacité de nos

protocoles », a poursuivi Mémounatou Ibrahima. Et l'institution la mieux placée pour effectuer ces vérifications et assurer cet équilibre au sein de l'architecture de la Cédéao est le Parlement de la Cédéao.

« Malheureusement, ce dernier est encore insuffisamment impliqué dans la mise en œuvre du protocole et de ses protocoles additionnels. Ce qui limite sa contribution

à une intégration efficace et complète », déplore la présidente. C'est dans cette perspective que la Commission mixte s'est réunie le 5 juillet 2024, durant la première session ordinaire du Parlement, et a adopté les termes de référence de la réunion de Banjul.

Les décideurs politiques et toutes les parties prenantes sont appelés à unifier leurs efforts pour identifier les défis et proposer des solutions qui permettront de maximiser les avantages de la libre circulation, tant au niveau régional qu'au niveau national. Ces objectifs ne seront atteints que par l'élaboration de politiques et d'actions coordonnées. « Je suis convaincue que cette réunion de la Commission mixte qui sera nourrie des différentes rencontres directes que nous aurons avec les populations et les autorités locales, afin de recueillir leurs préoccupations, posera les bases d'une nouvelle réflexion sur cette question et nous aidera à mieux appréhender le protocole sur la libre circulation, tout en ouvrant la voie à une plus grande implication des députés dans sa mise en œuvre », a indiqué la présidente du Parlement.

Edem Dadzie

MPDD

Le changement de paradigme post Agbéyomé Messan Kodjo

Comme l'on a pu l'observer ces derniers temps, le Mouvement patriotique pour la démocratie et le développement (MPDD) a décidé de tourner le dos à la "vision Agbéyomé", pour se chercher une nouvelle approche de la politique au Togo.

Selon les dispositions de ses statuts, le MPDD, un parti d'essence socio-libérale, affirme être résolument tourné vers la concertation politique et la recherche de compromis républicains. « Nous sommes engagés dans une opposition républicaine constructive, et nous cherchons à nouer des alliances avec tous les acteurs politiques et de la société civile », affirment les nouveaux dirigeants.

Alors que le parti a adopté une posture de radicalisme entre 2020 et 2024, le bébé de feu le "président démocratiquement élu" compte revenir à ses fondamentaux. Voilà qui est

raisonnable pour ce parti politique qui aurait pu subir le même sort que le Comité d'action pour le renouveau (Car) de feu maître Yawovi Agboyibo.

Sur ce plan, les mésententes avec Paul Missiagbéto, un ancien proche collaborateur de Agbéyomé Messan Kodjo auront été de courte durée. Ainsi, la démission de ce dernier a été acceptée, et les responsables du parti assurent qu'il était présent lors de l'élection du bureau intérimaire. Certaines informations le disaient sous menace et qu'il aurait disparu. Toutefois le MPDD se défend d'être à l'origine



Les nouveaux dirigeants du MPDD

de ces menaces et de la supposée disparition de l'ancien militant. Par ailleurs, le parti croit savoir où se trouve le désormais frondeur. En effet, il semble que sa moto ait été localisée dans un village proche de Lomé, et qu'il se

serait installé dans un pays voisin. Quoi qu'il en soit, le MPDD a intérêt à maîtriser ses dissensions.

Le MPDD compte travailler pour organiser prochainement son congrès. Ce congrès

selon ses dirigeants, constituera une étape pour repositionner le parti sur une trajectoire de prospérité et de développement. Dans cette optique, un travail sera fait avec les structures de base.

La rédaction

Kidnapping d'un activiste béninois au Togo

Grand « banditisme diplomatique »

Méthodes d'État voyou ! Même Chat-GPT ne dit pas le contraire lorsqu'on lui demande de savoir si un État a le droit d'aller kidnapper « son citoyen » dans un autre pays. Mais le Bénin, pays voisin et frère du Togo vient de poser cet acte. C'est un précédent dangereux. Et tous les esprits épris de paix, de justice et de bonne volonté doivent s'en émouvoir.

Non, un État n'a pas le droit d'aller kidnapper un citoyen, fût-il le sien dans un autre pays. Cela violerait le principe de souveraineté des États et serait considéré comme un acte d'agression ou une violation du droit international. Comme dirait quelqu'un, c'est le b.a. ba du droit international ou des relations internationales.

En choisissant de se donner une loi, de signer un compromis à la Thomas Hobbes pour que l'homme ne soit pas un loup pour l'homme, ou pour que les États même dans leur souveraineté la plus absolue, ne se considère partout en terrain conquis, il fut créé ce qu'il est convenu aujourd'hui d'appeler : le droit international assorti de toutes les règles que nous connaissons tous.

Seuls les Yankees ont voulu et ont toujours voulu ignorer cette loi.

Et même ! En faisant toujours semblant de prendre la couverture de la communauté internationale. Ce faisant, toute la communauté internationale les a toujours considérés comme faisant preuve de méthodes de voyous. Car, oui, il faut être un État voyou pour se livrer à ce genre de pratiques. Les États sont tenus de respecter les lois et conventions internationales concernant les droits de l'homme et la souveraineté territoriale. Dans des cas d'enlèvement ou d'extradition, des procédures légales appropriées doivent être suivies en conformité avec les lois nationales et les accords internationaux.

L'actualité du rapt de l'activiste béninois Steve Amoussou, confirmée par le procureur de la République togolaise cette semaine a fini de convaincre même les plus sceptiques que le

Togo devrait demander des comptes au Bénin. Un pays frère et ami. En prenant le temps de la réponse et de la clarification, le Togo démontré sa maturité. Son sens du respect des faits et du droit. Même attaquées par sa propre société civile et au risque de perdre

diplomatiques et s'appuyant sur les faits et les articles du droit international. D'aucuns diront que même en diplomatie, il faut saisir le sens des termes.

L'identité des « Gangsters de l'Est » aujourd'hui connue, leur appartenance

sait que le Togo a déjà par le passé collaboré et aidé à appréhender des personnes recherchées par le Bénin, on est en droit de s'interroger sur cette brusque assurance du pouvoir de Patrice Talon à fouler au pied le minimum de règles de bon voisinage.



sa crédibilité face aux organisations de protection des droits de l'homme, les autorités togolaises ont fait preuve de sang-froid. La prise de parole n'est intervenue qu'après une enquête. Le contexte a été situé. Des noms cités. Une suite annoncée en des termes d'ailleurs très

aux services de renseignements nationaux béninois révélée, il appartient désormais au pouvoir, chantre de la rupture de situer l'opinion régionale et internationale. Sommes-nous entrain d'inaugurer une nouvelle ère de rapports sous-régionaux ? Quand on

Gageons que des couloirs seront créés et que nos frères et sœurs de l'Est, détenteurs du pouvoir au pays de Béhanzin battront leur coulpe. Ils ne perdront pas la face. Mais ils rendront un grand service à nos deux peuples et à la sous-région.

Françoise Dasilva

BULLETIN D'ABONNEMENT



Vous êtes un **annonceur**, un **privé**, une **agence conseil** en communication ou un **homme d'affaires**! Vous avez besoin d'une communication dans le journal **Togo Matin**?



BP: 30117 Lomé-Togo
Tél: 97 87 12 42
Facebook: togomatin
E-mail: atogomatin@gmail.com
Site web: www.togomatin.tg
tw: @togomatin1

Abonnez-vous au journal quotidien **TOGO MATIN** !

Souhaitez-vous vous abonner au journal Togo Matin ou l'offrir à un (e) ami (e) ou à vos proches?

Nom ou raison sociale:

Profession ou activité:

Adresse: / BP:

Tél: / E-mail:

► Je m'abonne

- | | | |
|----|-------------------------|-------------|
| 01 | Abonnement mensuel: | 5.000 FCFA |
| 02 | Abonnement trimestriel: | 15.000 FCFA |
| 03 | Abonnement semestriel: | 20.000 FCFA |
| 04 | Abonnement annuel: | 40.000 FCFA |

OTR

Plus de 144 milliards FCFA de recettes non fiscales perçus en 2023

Engagé dans sa mission de collecter les recettes fiscales et douanières, l'Office togolais des recettes (OTR) explore au-delà. Il mobilise également les recettes non fiscales. Sur ce volet, des résultats remarquables ont été obtenus par l'Office en 2023. Avec une prévision annuelle de 60,07 milliards FCFA, l'OTR a collecté des recettes non fiscales estimées à 144,50 milliards FCFA.

D'après un récent rapport du ministère de l'Économie et des Finances, l'OTR a franchi la barre de l'ambition annuelle de mobilisation des recettes non fiscales. En réussissant à mobiliser un total de 144,50 milliards FCFA, bien au-delà des 60,07 milliards FCFA prévus, l'Office obtient un résultat représentant plus du double de cette prévision, soit un taux de réalisation de 240,55%. Désignant les recettes qui se trouvent hors du champ des recettes fiscales (impôts) et douanières (taxes), celles non fiscales sont issues d'une

contrepartie, notamment des rémunérations pour services rendus, des dividendes et revenus divers). L'OTR en enregistrant au fil des années des performances dans la mobilisation des recettes, les prouesses réalisées lors de l'exercice budgétaire de l'an dernier sont la résultante du recouvrement des arriérés de créances non fiscales des exercices antérieurs, ayant rapporté 83,22 milliards FCFA, soit 138,56% des prévisions. En ligne de compte de ces recettes non fiscales, les revenus d'entreprise et du

domaine sont également d'un important apport. Précisément, les présentes recettes proviennent des activités industrielles, commerciales ou de la



Siège de l'Office togolais des recettes (OTR) à Lomé

gestion du patrimoine immobilier de l'État. De 18,06 milliards FCFA en 2022, elles ont atteint 106,19 milliards FCFA cette année, soit un accroissement de cinq fois, correspondant à

une en hausse de 487,98%. En ce qui concerne, les loyers des immeubles domaniaux (immeubles qui appartiennent à l'État), ils ont généré 29,96 milliards

FCFA en 2023. De 0,06 milliard FCFA en 2022, ces recettes ont cru de près de 500 fois en 2023. Les redevances minières, n'ont pas dérogé à cette augmentation. Elles ont

également cru de plus de 26 fois, passant de 1,73 milliard FCFA en 2022 à 45,33 milliards FCFA en 2023.

L'augmentation des recettes non fiscales s'est aussi accompagnée de celle des recettes fiscales. Près de 1000 milliards de recettes fiscales ont été mobilisés par le Togo en 2023. On note également qu'au cours du 1er semestre de cette année, l'OTR a réussi à collecter 515,8 milliards FCFA contre une prévision de 484,6 milliards FCFA. Des chiffres qui témoignent de l'engagement de l'administration fiscale à œuvrer pour la réalisation de la Feuille de route gouvernementale.

Edy Alley

Lancement de l'application mobile SAM

Une solution digitale de traçabilité et de protection des consommateurs

Donner la possibilité à chaque consommateur de s'assurer de l'authenticité de chaque produit qu'il achète, est un gage considérable de sécurité et du bien-être social. Cette démarche technologique et d'innovation se réalise à travers l'application mobile de la Solution automatisée de marquage (SAM). Ce mardi, 27 août 2024 à Lomé, c'est en présence des consommateurs et opérateurs économiques, que la Commission interministérielle et le gouvernement ont procédé au lancement officiel de l'application mobile SAM.



Opérationnelle depuis le 1er septembre 2020, la Solution de marquage automatisée (SAM) franchit un nouveau palier dans la protection de la santé des consommateurs. Désormais, « par un simple geste qui est le scan de la vignette SAM sur un produit, chaque consommateur pourra vérifier en temps réel l'authenticité du produit qu'il achète. Cette innovation technologique permet de s'assurer que le produit est conforme aux normes, qu'il provient d'une chaîne de distribution régulière et qu'il respecte les standards de qualité auxquels a droit chaque consommateur. La Sam devient alors un bouclier protégeant nos citoyens des dangers liés aux produits contrefaits », a déclaré la ministre du Commerce,

de l'Artisanat et de la Consommation locale, Rose Kayi Mivedor-Sambiani.

S'appuyant sur l'expertise et la technologie de la société SICPA, la SAM vise à promouvoir l'économie légitime, améliorer dans l'intérêt du consommateur et de sa santé, la sécurité et l'authenticité des produits concernés. Elle permet également de réduire voire supprimer la production illicite, les importations non autorisées, la fabrication et la vente des produits contrefaits. De plus, la SAM favorise la traçabilité des produits concernés afin d'identifier l'origine et la légitimité desdits produits. Elle permet aussi d'optimiser la mobilisation des recettes publiques.

« Cependant, en plus d'offrir

une garantie de qualité au consommateurs, elle joue un rôle fondamental dans l'attachement citoyen. Grâce à cette solution, chaque utilisateur a la possibilité de signaler une anomalie ou une suspicion en quelques clics, contribuant ainsi activement à la régulation de notre marché. Cette dimension participative renforce la surveillance du marché et permet une lutte plus efficace contre les pratiques anormales du commerce », a ajouté la ministre.

À ce jour, la SAM, c'est près

de 2 milliards de produits domestiques et importés marqués avec une vignette sécurisée, 500 opérateurs économiques référencés

sur le système pour une approbation des importations et fabrication, 60 000 inspections et surveillances du marché effectuées par les services du ministère chargé du Commerce et les services de l'Office togolais des recettes (OTR). Pour cette première phase de la réforme, la SAM prend en compte les produits du tabac, les boissons alcoolisées et non alcoolisées, les eaux importées ou fabriquées localement. « La réforme SAM est la matérialisation de la volonté du gouvernement

de lutte efficace contre les importations frauduleuses et les pratiques illicites qui non seulement impactent l'attractivité de notre pays vis-à-vis des investisseurs nationaux internationaux, mais aussi affectent aussi bien les forces de notre économie pour le bien-être de nos consommateurs... », a déclaré le président de la Commission interministérielle chargée de la mise œuvre de la Solution automatisée de marquage au Togo, Adoyi Essowavana. Il ajoute que cette réforme



Lancement officiel de l'application mobile SAM, ce mardi, 27 août 2024 à Lomé

togolais d'adopter les meilleures pratiques reconnues par les institutions financières internationales et onusiennes en matière

est « la résultante de la vision et des orientations éclairées du président de la...

Suite à la page 9

Togo

Partenariat public-privé, entre résultats et impacts

En septembre 2023 à Lomé, le Comité de concertation Etat-secteur privé a initié la première édition de la Journée nationale du partenariat public-privé sous le thème « Secteur privé, moteur de la transformation structurelle de l'économie togolaise ». Du point de vue socio-économique, ce partenariat a des impacts.

Selon le ministre Sani Yaya, l'initiative « traduit le rôle majeur que le secteur privé joue dans l'économie en ce partenaire clé de notre économie nationale. C'est un événement qui marque

prioritaires qui y sont inscrits, soit environ 50%. « Les investissements privés ont progressé de 4,5% en moyenne, ces cinq dernières années, pour atteindre plus de

privé, considéré comme un partenaire essentiel pour stimuler la croissance économique et favoriser la création d'emplois durables. C'est un cadre d'écoute et d'échanges entre les pouvoirs publics, les organisations patronales et consulaires, et l'ensemble des opérateurs économiques installés au Togo. Il permet de structurer le dialogue

convient de mentionner le cadre de concertation État-secteur privé qui sert de lieu de dialogue pour construire une relation de confiance entre les entreprises et l'administration fiscale. Et aussi, les réformes qui améliorent l'environnement des affaires comme le guichet unique pour les investisseurs, la simplification des procédures administratives, etc.

Public-privé : impacts du partenariat

Les retombées de ces initiatives sont par exemple la croissance de 20 % du nombre d'entreprises enregistrées entre 2021 et 2022. Cette dynamique positive se reflète également dans les statistiques des Investissements directs étrangers (IDE) qui ont enregistré une hausse de 15 % en 2022, ainsi que dans les données des exportations, ayant connu une croissance de 10 % durant la même période. Cela témoigne de la facilité de faire des affaires dans ce pays très favorable aux entreprises, quelle que soit leur taille. C'est aussi parce que les pouvoirs publics (et les microfinances qu'ils promeuvent) accordent des crédits aux demandeurs, avec des taux d'intérêt et des conditions de remboursement qui défient la concurrence dans la sous-région.

Des données publiées par la Bceao indiquent qu'au Togo, les microfinances ont connu une hausse des dépôts par les clients au premier trimestre de 2023. L'encours des Services financiers décentralisés (SFD) du Togo a enregistré une hausse trimestrielle de 21 milliards de francs CFA, ce qui représente une progression de 6,3 %. En valeur absolue, c'est la deuxième plus forte progression du trimestre, derrière la Côte d'Ivoire. Au sein de l'Uemoa, l'encours des dépôts collectés par les institutions de microfinance a connu un accroissement de 97,47

milliards de francs CFA (soit +4,8 %) par rapport au trimestre précédent, pour s'établir à 2 134 milliards de francs CFA.

La Bceao note en général une dynamique positive d'évolution des indicateurs d'activités des SFD. Tout de même, le tableau togolais est quelque peu moins reluisant à ce niveau, mais largement devant celui des autres pays. À cause de la baisse saisonnière des activités après les fêtes de fin d'année, il y a eu une baisse trimestrielle de -0,2 % (en recul de 717,8 millions de francs) de crédits octroyés. C'est moindre comparé au Bénin où les crédits accordés par les SFD ont diminué de 10,7 % et 1,3 %, en Côte d'Ivoire notamment.

C'est un véritable mastodonte en matière d'octroi de crédits aux populations pauvres exclues du système bancaire classique. Depuis sa création en 2014 jusqu'à juillet 2023, le Fonds national de la finance inclusive a débloqué un montant de 107,59 milliards de francs CFA de crédits au profit de 1,8 million de personnes. À travers sa quinzaine de produits dédiés à plusieurs catégories de couches sociales, il étouffe sérieusement la pauvreté. Le taux de remboursement des crédits est proche de 95 %.

Togo en bonne posture dans les affaires

Le climat des affaires peut être défini comme un espace conceptuel dans lequel évoluent les entreprises. C'est surtout l'ensemble des facteurs ayant un impact sur les décisions de celles-ci et le développement de leurs activités. Le Togo est un pays qui prend en compte les besoins des acteurs qui se trouvent dans cet environnement. Il est reconnu par tous que pour améliorer le climat des affaires, il faut commencer par des allègements des procédures relevant des institutions impliquées dans l'investissement



Le port, un poumon de l'économie

une étape importante dans l'évolution du cadre de concertation Etat-secteur privé ».

Investissements privés : progrès de 4,5%

Sani Yaya a fait remarquer

20% du PIB en 2022 », a fait savoir le ministre qui occupait à cette époque le portefeuille de l'Economie et des Finances.

Le pays continue

public-privé pour le rendre plus fécond et plus profond.

L'exécutif est convaincu que chaque entreprise, petite, moyenne ou grande, peut contribuer

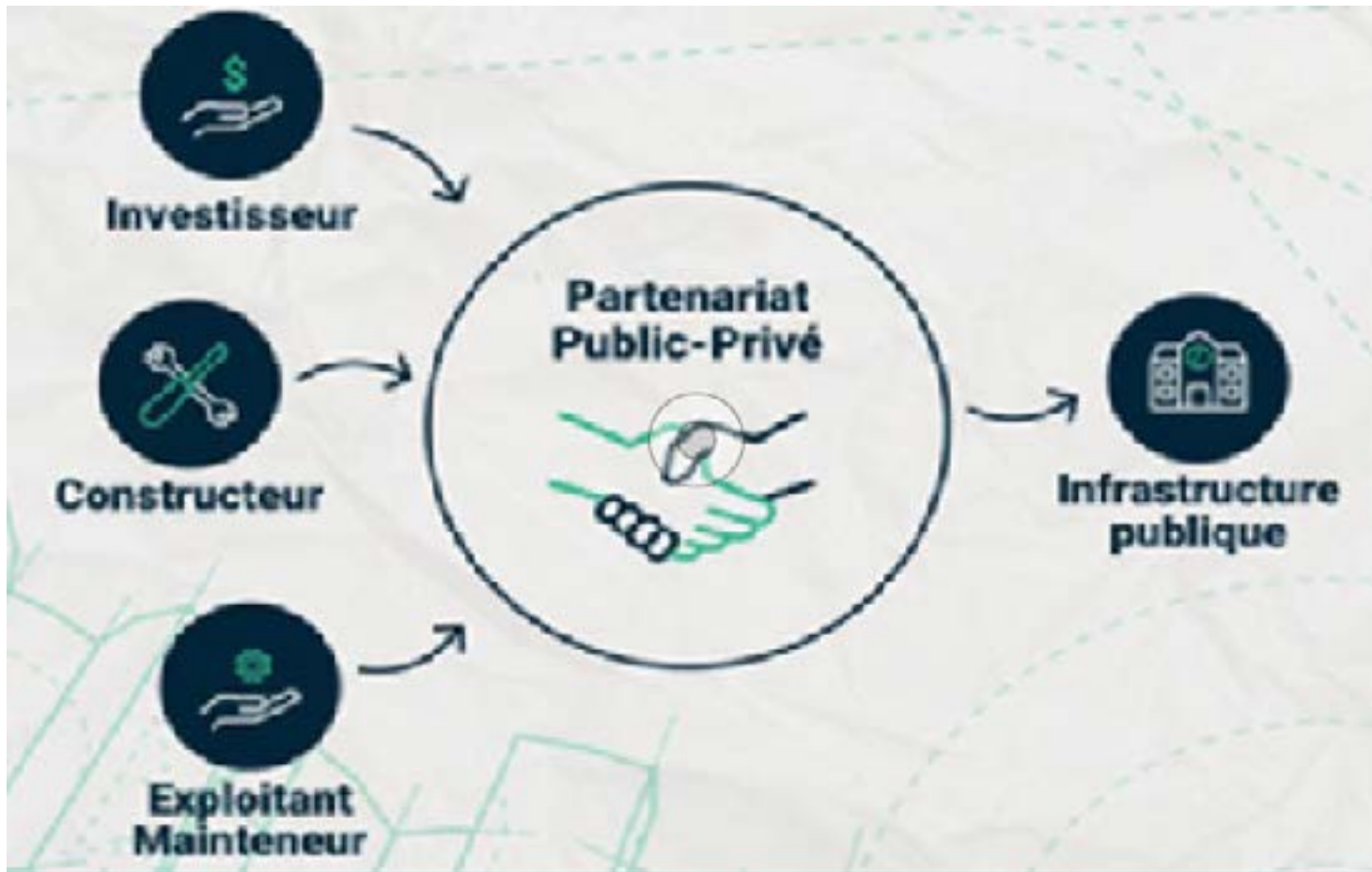


Public-privé

que la Feuille de route gouvernementale repose en grande partie sur la mobilisation et l'engagement de ce secteur à porter et à financer une bonne partie des projets

de s'engager dans une politique de développement visant à garantir le bien-être des populations. Dans celle-ci, les dirigeants comptent beaucoup sur le secteur

à la résolution des défis à savoir la croissance, l'emploi et l'innovation. En 2022, le PIB du Togo a augmenté de 5,3 %, dont 2,3 % est attribuable au secteur privé. À côté, il



Composantes du public-privé

et l'entrepreneuriat, ce qui implique notamment le renforcement des prérogatives. C'est aussi d'une grande utilité de dématérialiser

les procédures administratives et de créer des plateformes numériques dédiées à l'investissement et à la promotion des activités

industrielles, etc. Le Togo fait office de bon élève dans tous ces tableaux. Le pays fait à nouveau partie des 54 économies évaluées dans le nouveau

rapport de la Banque mondiale dénommé le Business Ready (B-Ready). Il vise à évaluer le climat des affaires et les investissements dans

les pays, à faciliter les investissements privés, générer de l'emploi et améliorer la productivité.

La première édition est prévue pour cette année 2024. Elle élargit la portée de l'analyse afin d'inclure des facteurs comme la gouvernance, l'infrastructure, le capital humain et l'innovation. Il est attendu que le Togo garde son rythme, lui qui poursuit les réformes et met en place des mesures incitatives pour accroître les affaires et faire venir à lui les investissements. Le Centre de formalités des entreprises (CFE) a compté en 2020 plus de 12 500 entreprises créées, 13 777 en 2021 et 13 835 entreprises en 2022. Cela décrit assez la qualité du climat togolais des affaires.

Attipoe Edem Kodjo

En un clic,
payez votre
TVM
par

sur l'application
OTR TVM
Disponible sur Google Play



FEDERER POUR BATIR
www.otr.tg

Blague: Election présidentielle

Il est temps d'élire le président du monde et votre vote sera déterminant. Voici les données concernant les trois principaux candidats :

Le premier candidat est associé à des politiciens véreux et consulte des astrologues.

Il a eu deux maîtresses. Il fume comme un pompier et boit huit à dix Martinis par jour...

Le deuxième candidat a été viré deux fois. Il dort jusqu'à midi. Il fumait de l'opium au collège et boit un quart de litre de Whisky chaque soir.

Le troisième candidat est un héros de guerre médaillé. Il est végétarien. Il boit une bière occasionnellement et n'a jamais eu d'histoire extraconjugale.

Lequel choisissez-vous honnêtement ? Faites votre choix

Blague

Ce matin, un homme était dans un taxi; il voulait voir la réaction des autres. Il prit donc son portable, composa un numéro, le mit à l'oreille et dit à voix basse : " Bébé je ne peux pas venir chez toi parce que je suis dans le même taxi que ton mari. On laisse tomber pour aujourd'hui, ok? Je t'aime!" Arrivé au point de destination, chaque homme dans le taxi est venu lui demander "Excusez-moi monsieur, puis-je voir le numéro que vous venez juste d'appeler là svp?" Le monsieur refuse. À l'heure où je vous raconte l'histoire, c'est chaud... même le chauffeur veut à tout prix voir le numéro.



Une histoire, un modèle à suivre

On naît tous égaux, on grandit différemment. La vie est pleine de promesses et d'abondances. Cherche une voie noble, distingue toi par des valeurs et multiplie toujours les efforts. Reste constant ; surtout n'oublie jamais ton origine, tes racines, l'esprit de famille, la responsabilité.

Dis à ton fils:

Tu défendras trois choses : l'honneur, le foyer,la patrie

Tu estimeras trois choses : le courage, la sincérité, la reconnaissance

Tu éviteras trois choses : la paresse, la vanité, la honte

Tu contrôleras trois choses : le caractère, le langage, la conduite

Tu détesteras trois choses : le vole, l'injustice, l'ingratitude

Tu combattras trois choses : le mensonge, la méchanceté, la lâcheté

Tu sauvegarderas trois choses : la franchise, la liberté, la bravoure

Tu cultiveras trois choses : l'amour, la charité, l'humilité

Et enfin tu n'oublieras jamais trois choses : la prière, le partage et le pardon.

Un exemple à suivre

Le seul oiseau qui ose picorer sur un aigle est le corbeau. Il se pose sur le dos de l'aigle et lui mord le cou. Cependant, l'aigle ne répond pas ou ne se bat pas avec le corbeau, il ouvre simplement ses ailes et commence à voler plus haut dans le ciel. Plus il monte, plus difficile est la respiration du corbeau qui finit par tomber par manque d'oxygène. Tout comme l'aigle, vous n'avez pas besoin de répondre à toutes les batailles ou critiques. Allez simplement plus haut avec le Seigneur et ils tomberont. Arrêtez de perdre du temps avec les corbeaux. Prenez-les simplement à votre hauteur et elles disparaîtront. Je prie que Dieu nous emmène à une hauteur où il sera difficile à l'ennemi de nous atteindre.

Le travail

« L'homme est le seul animal qui doit travailler. Il lui faut d'abord beaucoup de préparations pour en venir à jouir de ce qui est supposé par sa conservation. La question de savoir si le ciel n'aurait pas pris soin de nous avec plus de bienveillance, en nous offrant toutes les choses déjà préparées, de telle sorte que nous ne serions pas obligés de travailler, doit assurément recevoir une réponse négative : l'homme en effet a besoin d'occupations et même de celle qui implique une certaines contraintes. Il est tout aussi faux de s'imaginer que si Adam et Eve étaient demeurés au paradis, ils n'auraient rien fait d'autre que d'être assis ensemble, chanter des chants pastoraux, et contempler la beauté de la nature.

L'ennui les eût torturés tout aussi bien que d'autres hommes dans une situation semblable. L'homme doit être occupé de telle manière qu'il soit rempli par le but qu'il a devant les yeux »

Emmanuel KANT, Réflexion sur l'éducation (1776)

Quelques ambassades et consulats

- Ambassade des Etats-Unis; Tél: 22 61 54 70
- Ambassade d'Allemagne; Tél: 22 23 32 32
- Ambassade de France; Tél: 22 23 46 40
- Ghana Embassy; Tél: 22 21 31 94
- Ambassade d'Egypte; Tél: 22 21 24 43
- Ambassade du Niger; Tél: 22 21 60 25
- Ambassade de Chine; Tél: 22 22 38 56
- Union Européenne; Tél: 22 53 60 00
- Consulat de Belgique; Tél: 22 21 03 23
- Consulat de France; Tél: 22 23 46 40
- Consulat de Suisse; Tél: 22 20 50 60
- Consulat de Canada; Tél: 22 51 87 30
- Ambassade du Nigéria; Tél: 22 21 60 25
- Ambassade du Gabon; Tél: 22 26 75 63
- Ambassade du Brésil; Tél: 22 61 56 58
- Consulat de Sénégal; Tél: 22 22 98 35
- Consulat du Burkina Faso; Tél: 22 26 66 00
- Consulat du Niger; Tél: 22 22 43 31
- Consulat du Bénin; Tél: 22 20 98 80
- Ordre de Malte; Tél: 22 21 58 11
- RDC; Tél: 90 08 38 53

Les bons plans et les bonnes adresses à Lomé

BIBLIOTHEQUES

BIBLIOTHEQUE NATIONAL: Quartier Admi Tel: 22 21 04 10

CENTRE CULTUREL LOYOLA Quartier Agoè en face Camps FIR, Tel: 90 64 80 77

INSTITU FRANÇAIS DE LOME: Quartier Administratif; Tel: 22 23 46 60 / 22 23 46 65

LIBRAIRIE

GRAIN DE PENSEE: 30, bvd du 13 janvier Tel: 22 22 32 43

LIBRAIRIE BON PASTEUR: Quartier Assiganto Avenue Sylvanus Olympio Tel: 22 22 26 66

LIBRAIRIE BONNE SEMENCE: Quartier Avé Maria, Avenue du 30 Août

LIBRAIRIE STAR: Quartier Béniglato, rue du lac Togo Tel: 22 22 74 83

ESPACES CULTURELS

CENTRE BRIN DE CHOCOLAT: Quartier kodjoviakopé; Tel: 22 20 06 59 / 90 04 32 86

CENTRE CULTUREL: DENYIGBAN; Quartier St Joseph, rue Anima Tel: 22 41 98 16

CENTRE CULTUREL: LOYOLA; Quartier Agoè Tel: 90 64 80 77

CENTRE ODAYE: Quartier Hédranawoé Tel: 90 64 80 77

CENTRE ODAYE: Quartier Hédranawoé Tel: 22 42 12 07

MANNEQUINAT & HÔTESSE

ALLURE MODE AGENCE; Tel: 99 22 04 62

CHALLENGE AGENCE; Tel: 92 27 91 66

SALLE DE CINEMA

HARMONIE SIGNATURE: Résidence de la caisse Tel: 22 26 12 55

CANAL OLYMPIA: Tokoin Gbadago Tel: 98 34 83 52

CINEMA GREENFIELD; Quartier Tokoin hôpital Tel: 22 21 12 55

AGENCE DE COMMUNICATION

AG Partners: Sise à Cassablanca

www.couleurafrique.com

Larry Event Day (LED)

Une agence événementielle, Organisation d'événement privé et professionnel; Communication, Location d'espaces, Conseils, Wedding Planner et Décoration

Tel/ 22 21 87 80 / Cel: 98 77 40 54

Avenue François Mitterrand rue des Cocotiers

SUPERS MARCHES A LOME

CONCORDE: (Atikoumé; juste à côté de l'UTB)

RAMCO: (Qtier Assivito, Av de la Nouvelle Marche)

LE CHAMPION SUPER MARCHÉ: (Boulevard du 13 Janvier); Tél: 22 22 74 43

FRUITS ET LEGUMES

MARCHE ABATTOIR: (Juste en face du Super Marche Le Champion)

MARCHE DE GOYI SCORE: (Juste en face du Super Marché RAMCO)

PANIER BIO CENTRE MYTRO NUGNA: (Qtier Adidogomé, carrefour des Franciscains), Tél: 91 81 25 38

DANSE ET COURS DE ZUMBA

AFT: Quartier: Décon. Tél: 97 99 7919

COURS DE CAPOEIRA; Salle GYM TONIC.

Tél: 90 79 79 90

COURS DE ZUMBA: HOTEL RESIDENCE «LES ANGES»;

Qtier: Foréver; Tél: 90 17 03 30

COURS DE ZOUMBA (VITAL CLUB, Nana BLAKIME);

Tél: 90 30 38 75

CIE CADAM (Danse traditionnelle africaine);

Tél: 90 15 39 87

SALSA (Club Salsa 7- Henry Motra); Tél: 91 70 61 86

AVIATION

AERO-CLUB DU GOLFE (Route de l'aéroport)

Tél: 22 40 04 99

COURRIER EXPRESS

DHL (Qtier Nyékonakpœ, 15 78; Bd du 13 Janvier, Galerie Tountouli) Tél: 22 21 68 51

EMS TOGO (Tél: 22 26 70 51)

FEDEX (276; Bd du 13 Janvier, immeuble FIATA; 1e étage)

Tél: 22 21 24 96

TOP CHRONO (Assiganto; Av Sylvanus Olympio) Tél: 22 21 73 68

SDV EXPRESS (Rue du commerce) Tél: 22 22 41 26

OPERATEURS TELEPHONIQUES

MOOV: Tél: 22 20 13 20

TOGO CELLULAIRE: Tél: 22 22 66 11

TOGO TELECOM: Tél: 22 21 47 14

SANTE GENERALISTES

DR CORINNE JOULIN-KARKA; Tél: 22 23 46 77

CLINIQUE BIASA; Tél: 22 21 11 37

CLINIQUE SAINT-RAPHAËL; Tél: 22 25 92 77

CHU TOKOIN; Tél: 22 21 25 01

CHU CAMPUS; Tél: 22 25 47 39 / 22 25 77 68

HORLOGE PARLANTE; Tél: 116

CLINIQUE UNIDIAL spécialisée en Hemodialyse / Tokoin habitat

Rue des filaos; Tel 23 36 01 00 / 90 39 45 72

OU MANGER ET DORMIR A LOME?

RESTAURANT LE TABLIER (Qtier Cacavéli, Bd de la Kara, 2è ruelle à droite après pharmacie Shalom venant de Bodjona)

Tél: (00228) 91 36 23 66 / 96 96 80 80

HOTEL RESIDENCE « LES ANGES » Qtier: Foréver; Tél: 90 17 03 30

HÔTEL BALKAN (Qtier Hédranawé); Tél: 22 61 30 63

LE MERLOT (Qtier Kassablanca) Tél: 93 05 11 11

MUSCULATION ET MASSAGE

Le NAUTILUS-FITNESS: HOTEL RESIDENCE « LES ANGES»

Tél: 22 26 34 71 / 90 17 03 30

BODYBUILDING-CLUB (Rue des hydrocarbures); Tél: 90 24 10 72

GYM CENTER (Qtier Nyékonakpœ, Avenue Joseph Strauss);

Tél: 90 04 76 60

GYM FIL«O»PARC (Agoè Nyivé); Tél: 22 35 18 28

GYM GHIS PALACE (Qtier Baguida); Tél: 22 71 49 70

Lancement de l'application mobile SAM **Suite de la page 5**

Une solution digitale de traçabilité et de protection des consommateurs

... République, Son Excellence Monsieur Faure Gnassingbé qui sont contenues dans l'axe 3 de la Feuille de route gouvernementale 2020-2025 et qui vise à moderniser et renforcer les structures de notre pays ».

En rendant opérationnelle la SAM depuis 2020, le Togo a pris le devant au sein de l'Uemoa avec le lancement effectif des opérations du marquage et de traçabilité sur l'ensemble du territoire

national. « Ce projet novateur qui est le premier du genre dans l'espace Uemoa a vu le jour grâce à la vision et à la détermination du chef de l'État. Son Excellence Monsieur Faure Gnassingbé dont les ambitions de développement continuent de guider nos actions. La Sam n'est pas simplement un outil technologique. Il est également la traduction concrète de l'engagement du gouvernement à garantir à chaque Togolais la

sécurité, l'authenticité et la traçabilité des produits qu'ils consomment. En lançant cette application, le gouvernement pose un acte concret contre la contrefaçon. Le commerce illicite et la lutte contre les importations frauduleuses. Ces fléaux qui fragilisent notre économie », a ajouté Rose Kayi Mivedor-Sambiani.

La concrétisation des expressions de marquage est conduite par les

services du ministère du Commerce, de l'Artisanat et de la Consommation locale et ceux de l'Office togolais des recettes (OTR), avec l'appui technique de la Société industrielle et commerciale de produits alimentaires (SICPA). En garantissant la traçabilité et l'authenticité des produits locaux, la SAM renforce la confiance nécessaire pour la croissance de l'économie togolaise. Disponible gratuitement sur Play Store,

les opérateurs économiques et les consommateurs sont invités à télécharger cette application mobile.

Simple d'utilisation, cette application est un outil qui témoigne de l'engagement des différents acteurs, notamment de l'Office togolais des recettes (OTR). Elle est également le fruit d'une collaboration étroite entre le secteur privé et le secteur public.

Edy Alley



« L'Éternel lui-même marchera devant toi,
il sera avec toi, il ne te délaissera pas et il ne t'abandonnera pas.
Ne crains rien et ne te laisse pas effrayer ! »
Deutéronome 31 : 8

EN MÉMOIRE DE
NOTRE TRÈS CHÈRE REGRETTÉE



Immaculée Amavi KODJO
dite "Yovossi"
Institutrice à la retraite
14 juillet 1950 – 09 juillet 2024
endormie dans le Seigneur
le 09 juillet 2024 dans sa 74^{ème} année

Jésus lui dit à moi, je suis la résurrection et la vie.
Celui qui croit en moi, même s'il meurt,
vivra quelconque vit en croit en moi
ne mourra jamais. Crois-tu cela ? si
Jean 11 : 25-26

Annonces & Remerciements

Monsieur le Colonel AWATE Hodabalo, Ministre de l'Administration Territoriale, de la Décentralisation et du Développement des Territoires
Monsieur BODJONA Akoussouléou Pascal, Conseiller Spécial du Chef de l'Etat chargé des Affaires Politiques
Révérend Père Curé de la paroisse Saint Augustin de Bénali
Monsieur le préfet de Wawa
Monsieur le maire de Wawa 3
Vénéré Chef du canton de Zogbégan
Vénéré Chef du canton de Landa
Vénéré Chef du village de Eniyawou-Bénali
Monsieur le Régent du village de Eniyalavassée
Monsieur le doyen du village de Bénali
Monsieur le doyen de la famille ADJOR
Messieurs les doyens des quartiers de Yavoadi, Kossiadi, Etroadi et Ovilwouadi
Vénérés Chefs des communautés Kabyé, Losso et Ewe de Bénali
Monsieur le Président de l'Amicale des ressortissants de Landa à Lomé
Monsieur le Président de l'Amicale des ressortissants de Pimalo à Lomé
Mesdames et Messieurs FIGA Koffi, BATOKA Kavoké, BATOKA Koukoun, IKO Itedu, IKO Kwadjovi, enfants de la défunte
Révérend Pasteur ADJOR Kossi Prempeh
Monsieur KODJO Assogba, ses frères, sœurs, ses cousins, ses cousines, et leurs enfants à Bénali
Révérend Apôtre ADJOR Komlan, ses frères, ses sœurs, ses cousins, ses cousines et leurs enfants
Les familles ADJOR, KODJO à Bénali, BADOU, Amlamé, Atakpamé, Kpalimé, Ghana, Bénin, Côte d'Ivoire, France et USA
Les familles FIGA de Tselié, IKO d'Elavagnon, TCHAKPANA d'Amlamé, Yana BATOKA de Niamtougou
Les familles ADIMI d'Eniyalavassée
Les familles TCHAGANOU au Bénin
Docteur AKAYA Toi, Directeur de la clinique Le Bien-être à Lomé, sa femme et leurs enfants
Monsieur AKAYA Piguendéléwè, Directeur des Opérations Douanières à l'Office Togolais des Recettes sa femme et leurs enfants

Monsieur AKAYA Tchasso K.Stephane, Secrétaire Général du Ministère de l'Economie et des Finances
Monsieur AZEGUE K Jean, chef division des opérations Douanières à l'Office Togolais des Recettes, sa femme et leurs enfants
Monsieur BINI Essodibozou, architecte, sa femme et leurs enfants
Les familles : ADJOR, KODJO, AKAYA, AZEGUE, BINI, BADJOGOU, FIGA, IKO, BATOKA, TCHAKPANA, KILIMITOU, EDJAM-ETCHAKO, MASSINA, AMANA, TOSSIM, PERE, AGODA, JOHNSON, KATO, DJADJA-VOGNOIN, BANAWAL, KAO, LEMOU, MAGANWE, KONZI, KANAZA

Les familles parentes, alliées et amies

Profondément touchés par de nombreuses marques de sympathie et d'affection que vous leur avez témoignées lors du rappel à Dieu de leur très chère regrettée :

Immaculée Amavi KODJO dite "Yovossi"
Institutrice à la retraite,
survenu à la clinique Djadja Avognon le 09 juillet 2024
à l'âge de 74 ans

Vous renouvelent leurs sincères remerciements et vous prient de bien vouloir assister ou de vous unir d'intentions lors des obsèques qui se dérouleront selon le programme ci-après :

Jeudi 29 Août 2024

19h30 : Veillée de prières et de chants à l'église catholique Marie Théotokos d'Agou Nyivé suivie des salutations d'usage sur le parvis de l'église

Vendredi 30 Août 2024

19h00 : Veillée de prières et de chants en l'église catholique Saint Augustin de Bénali, suivie des salutations d'usage sur le parvis de l'Église

Samedi 31 Août 2024

05h-08h : Exposition du corps à la maison mortuaire
09h00 : Messe d'enterrement en l'Église catholique Saint Augustin de Bénali
11h30 : Inhumation au cimetière familial de Bénali

Dimanche 01 Septembre 2024

09h00 : Messe d'action de grâce en l'Église catholique Saint Augustin de Bénali suivie des salutations d'usage sur le parvis de l'église.

Maison mortuaire : Maison ADJOR Kodjo à Bénali

Changement climatique

Augmenter massivement les investissements dans l'adaptation

Le secrétaire général de l'Organisation des Nations unies (Onu), António Guterres, a lancé un « SOS mondial », mardi dernier depuis Tonga, dans le Pacifique, exhortant les gouvernements à intensifier l'action climatique pour « sauver nos mers », alors que deux nouveaux rapports révèlent comment l'élévation du niveau de la mer menace cette région vulnérable.

S'exprimant lors d'une conférence de presse dans la capitale, Nuku'alofa, Antonio Guterres a appelé les dirigeants mondiaux à réduire drastiquement les émissions mondiales de gaz à effet de serre, à éliminer rapidement les combustibles fossiles et à augmenter massivement les investissements dans l'adaptation au changement climatique pour protéger les populations des risques actuels et futurs.

« C'est une situation insensée : la montée des eaux est une crise entièrement imputable à l'humanité. Une crise qui va bientôt prendre des proportions presque inimaginables, sans canot de sauvetage pour nous ramener en sécurité. Mais si nous sauvons le Pacifique, nous nous sauvons aussi nous-mêmes. Le monde doit agir et répondre au SOS avant qu'il ne soit trop tard », a-t-il averti.

Une montée sans précédent du niveau de la mer

Le chef de l'Onu a déclaré que le niveau moyen mondial de la mer augmente à un rythme sans précédent depuis 3.000 ans. « La raison est claire : les gaz à effet de serre, générés en grande partie par la combustion des combustibles fossiles, cuisent notre planète. Et la mer absorbe littéralement la chaleur », a-t-il poursuivi. Les mers ont absorbé plus de 90% du réchauffement climatique au cours des cinq dernières décennies. L'eau se dilate lorsqu'elle devient plus chaude, et la fonte des glaciers et des calottes glaciaires a augmenté le volume de la mer, provoquant ainsi le débordement de l'océan.

Les changements océaniques s'accroissent

Pendant ce temps, deux documents de l'Onu « mettent en évidence cette situation », a-t-il déclaré. L'étude de l'Organisation météorologique mondiale (OMM) sur l'état du climat dans le Pacifique Sud-Ouest, ainsi qu'un rapport de l'équipe d'action climatique

de l'Onu sur la montée des eaux dans un monde en réchauffement, « montrent que les changements océaniques s'accroissent, avec des conséquences dévastatrices ». Ensemble, ils soulignent combien les températures mensuelles de la mer continuent de battre des records. Dans le même temps, les vagues de chaleur marines sont devenues plus intenses et plus longues, doublant de fréquence depuis 1980, tandis que la montée des eaux amplifie la fréquence et la gravité des ondes de tempête et des inondations côtières.

Les îles du Pacifique « particulièrement exposées »

« Les rapports d'aujourd'hui confirment que le niveau relatif de la mer dans le Pacifique Sud-Ouest a augmenté encore plus que la moyenne mondiale dans certains endroits, de plus du double de l'augmentation mondiale au cours des 30 dernières années », a déclaré le secrétaire général de l'Onu. Il a expliqué que « les îles du Pacifique sont particulièrement exposées ».

L'altitude moyenne est d'un à deux mètres au-dessus du niveau de la mer, environ 90% de la population vit à moins de cinq kilomètres de la côte et la moitié de toutes les infrastructures se trouve à moins de 500 mètres de la mer. « Sans réduction drastique des émissions de gaz à effet de serre, les îles du Pacifique peuvent s'attendre à une élévation supplémentaire du niveau de la mer d'au moins 15 centimètres d'ici le milieu du siècle et à plus de 30 jours par an d'inondations côtières à certains endroits », a indiqué le chef de l'Onu.

Les rapports ont révélé que le taux moyen d'élévation du niveau de la mer a plus que doublé depuis les années 90, ce qui indique que « le phénomène s'accroît de manière inhabituelle et incontrôlée ». Alors que le niveau

moyen de la mer à l'échelle mondiale a augmenté de plus de 10 centimètres depuis 1993, la situation est encore pire dans le Pacifique, où certains endroits dépassent les 15 centimètres.

Des études scientifiques suggèrent qu'une augmentation de la température mondiale de 2 degrés Celsius par rapport aux niveaux préindustriels pourrait potentiellement conduire à l'effondrement des calottes

glaciaires du Groenland et de l'Antarctique occidental, condamnant essentiellement « les générations futures à une élévation inéluctable du niveau de la mer pouvant atteindre 20 mètres, sur une période de millénaires ».

fréquence des inondations côtières et d'autres événements extrêmes ; et une augmentation de la température de 2,5 degrés Celsius pourrait faire passer ce taux d'une fois tous les 100 ans à une fois tous les cinq ans d'ici la fin du siècle.

Sans nouvelles mesures d'adaptation et de protection, les dommages économiques pourraient s'élever à des milliers de milliards de dollars. Le secrétaire général des Nations unies exhorte les

d'ici 2030.

Soutenir les pays vulnérables

Le secrétaire général de l'Onu a de nouveau réitéré son appel de longue date aux pays du G20, « les plus gros émetteurs », pour qu'ils jouent un rôle de premier plan dans ces efforts. « Et le monde doit accroître massivement le financement et le soutien aux pays vulnérables... Nous avons besoin d'une augmentation des fonds pour faire face à la montée



Antonio Guterres (à droite)

dirigeants mondiaux à agir dès maintenant.

« Des mers déchaînées nous attendent tous »

Le monde est actuellement sur une trajectoire vers une augmentation de la température de 3 degrés Celsius par rapport aux niveaux préindustriels, ce qui signifie que l'élévation du niveau de la mer se produirait beaucoup plus rapidement, ce qui serait un désastre pour Tonga et au-delà. « La montée des eaux nous frappera tous, ainsi que la dévastation de la pêche, du tourisme et de l'économie bleue », menace le secrétaire général de l'Onu.

Il a rappelé qu'environ un milliard de personnes dans le monde vivent dans des zones côtières, ce qui inclut des « mégalo-pôles côtières » comme la capitale du Bangladesh, Dhaka, Los Angeles aux États-Unis, Mumbai en Inde, Lagos au Nigéria et Shanghai en Chine. La montée des eaux augmentera la

des eaux », a-t-il dit.

Réduire les émissions mondiales

M. Guterres a souligné la nécessité de limiter la hausse de la température mondiale à 1,5°C, ce qui signifie « réduire les émissions mondiales de 43% par rapport aux niveaux de 2019 d'ici 2030, et de 60% d'ici 2035 ». Il a appelé les gouvernements à mettre en œuvre de nouveaux plans d'action nationaux pour le climat, connus sous le nom de Contributions déterminées au niveau national (CDN), d'ici 2025, comme promis lors de la conférence sur le climat CoP 28 de l'Onu à Dubaï l'année dernière.

Les dirigeants doivent également mettre le monde sur la voie d'une élimination progressive et rapide des combustibles fossiles, notamment en mettant fin aux nouveaux projets de charbon ainsi qu'à l'expansion des nouvelles centrales pétrolières et gazières. Cela s'ajoute à leur engagement à tripler la capacité des énergies renouvelables, à doubler l'efficacité énergétique et à mettre fin à la déforestation

En prévision de la conférence climatique de l'Onu cette année, il a exhorté les pays à « stimuler les financements innovants ». Les pays les plus riches doivent également tenir leurs engagements, qui incluent le doublement du financement de l'adaptation à au moins 40 milliards de dollars par an d'ici 2025. Abordant la justice climatique, il a également souligné la nécessité de « contributions significatives » au nouveau Fonds pour les pertes et dommages afin de soutenir les îles du Pacifique et d'autres pays vulnérables.

Il en va de même pour les initiatives annoncées lors du dernier Forum des îles du Pacifique, qui a eu lieu à Tonga. « Enfin, nous devons protéger chaque personne sur Terre avec un système d'alerte précoce d'ici 2027. Cela signifie renforcer les capacités des pays en matière de données pour améliorer la prise de décision en matière d'adaptation et de planification côtière », a conclu le chef de l'Onu.

DU 1^{er} JUILLET AU 31 OCTOBRE**PRÊT SCOLAIRE****0%**
TAUX D'INTÉRÊTDisponible
en**24h****PLUS DE SOUCIS**
pour la rentrée scolaire
de nos enfants.Jusqu'à **5 mois** du **salaire net***

RDV EN AGENCE

La Banque Autrement

<https://togo.coris.bank>

*Offre soumise à conditions

NOTRE APPLICATION

Économies
AFRICAINES

sur



**GRATUITE
SIMPLE
INSTANTANÉE**

Emportez l'économie partout avec vous en téléchargeant notre application, votre source exclusive d'analyses multisectorielles percutantes

